Compte-rendu de la séance du 16 octobre 2020



Étaient présents: Laurent KRIEGER (maire), Chantal HENRY (1ère adjointe), Denis STAHL (2ème adjoint), Matthieu STOLL (3ème adjoint), Alphonse MULLER, Pascal SCHMITT, Anne-Catherine RUCK, Ludovic CRIQUI, Nathalie WROBEL, Christian HUFFLING, Christiane FISCHER, Frédéric MOSTER, Frédéric SCHOENHENTZ, Florence BISCH, Laurent BESCOND

Le compte-rendu de la séance du 21 août 2020 a été approuvé à l'unanimité.

1 - Modifications budgétaires

a- Régularisation de l'inventaire communal

Une discordance a été constatée sur l'inventaire de biens communaux en comparant la version de la commune et celle de la Trésorerie. Des factures concernant la réhabilitation de la mairie ont été attribuées à la caserne des sapeurs-pompiers. Pour procéder à la régularisation il convient de faire la modification budgétaire suivante :

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
041	21311	69 526,00 €	041	21318	69 526,00 €

b- Paiement des logiciels mairie

La dépense pour les logiciels de la mairie est imputée au compte 2051 de la nomenclature M14. Pour alimenter ce compte le transfert de fonds suivant sera effectué :

(Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
	21	2183	- 4 000,-€	20	2051	+4 000,- €

2- Rangement / tri de la réserve de l'école

Le lundi 19 octobre a été consacré au rangement et au tri de la réserve de l'école de Gougenheim.

Les élus par 14 voix pour et 1 abstention décident de prendre en charge les frais de déjeuner pour l'ensemble des participants.

3- Travaux de voirie/partie basse de la rue de la Montée et chemin piéton de l'impasse du Moulin.

Les travaux de réfection ont été accordés, par 14 voix pour et 1 abstention, à la société Adam TP de Bouxwiller pour un montant de 16 809,25 € HT, soit 20 171,10 € TTC.

4- Modification du contrat de travail d'un adjoint technique

L'adjoint technique saisonnier poursuivra son activité sous la forme d'un nouveau contrat.

5- Révision du loyer et charges d'un logement communal

Le logement situé dans les combles du bâtiment communal du 5 rue de l'Eglise est disponible. Le loyer est fixé à 400,- €/mois et la provision de charges à 20,- €/mois.

6- Eclairage public

Par 14 voix pour et 1 voix contre, il a été décidé de couper l'éclairage public de minuit à 5h du matin.

7- Zone de Non Traitement (ZNT)

De nouvelles mesures pour la protection des populations riveraines des zones de traitement par les produits phytopharmaceutiques ont été mises en place par le Gouvernement. Sur la base des recommandations de l'Anses, des distances de sécurité ont été instaurées entre les zones traitées et les bâtiments habités par l'arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Certaines de ces distances peuvent être adaptées lorsque le traitement est effectué dans le cadre d'une charte d'engagement.

Pour garantir une ZNT d'au moins 5 mètres, le Conseil municipal, sur proposition de la Commission Environnement, autorise le maire (2 voix contre, 3 abstentions et 10 voix pour) à poursuivre les démarches auprès des agriculteurs et leur soumettre un projet de convention.

8- Installation classée

Le conseil municipal a émis un <u>avis favorable</u> sur la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour l'exploitation d'un élevage de poules pondeuses plein air au lieu-dit "Mittelweg" à Rohr déposée par l'EARL FRIESS,

9- Compte-rendu des commissions

- Monsieur Denis STAHL a fait le point sur les travaux d'aménagement extérieur de la Chapelle St Laurent, les travaux de peinture du logement communal vacant et de la rénovation de l'éclairage public en cours.
- ☼ Madame Chantal HENRY a fait le compte-rendu de la Commission RH traitant du remplacement de Madame Catherine LUX qui fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2021.
- ♥ Monsieur Laurent KRIEGER a fait les comptes rendus de la réunion communautaire du 24/09/2020 et des différentes Commissions Locales du SDEA : Eau potable, Assainissement, Grand cycle de l'eau.

Le prochain conseil municipal est programmé pour le 4 décembre 2020 à 20h30.

Le maire : Laurent KRIEGER

Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS



L'ensemble du Bas-Rhin est placé sous couvre-feu, la mesure est entrée en vigueur dès le vendredi 23 octobre, minuit.

La décision n'a pas été facile à prendre mais au regard du contexte sanitaire actuel, les élus ont décidé d'annuler le repas des aînés prévu le 6 décembre 2020.





La commune déposera début 2021 un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour sécheresse et réhydratation des sols pour l'année 2020 auprès de la préfecture.

Des dégâts occasionnés aux habitations de notre village par des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse de ce printemps et de cet été ont déjà été rapportés. Si vous estimez avoir subi des dommages, vous pouvez les signaler en mairie et fournir des photographies des fissures. Les sinistrés sont également tenus de déclarer les dommages subis à leur assureur (comme lors d'un sinistre classique).

Banque alimentaire

La collecte annuelle pour la Banque Alimentaire du Bas-Rhin aura lieu le samedi 28 novembre à la mairie. Vous pourrez y déposer vos dons de 10h à 12h.





Soyez vigilant!

Pour minimiser tout risque d'effraction lors votre départ, veiller à fermer correctement votre maison (volets, portes d'entrée, garage), laisser une lumière allumée, enclencher les alarmes etc...

Pour avoir les informations communales en direct, pensez à vous inscrire à la "newsletter" de notre site Internet : www.gougenheim.fr